

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1866.

Adresse en réponse au Discours du Trône.

SIRE,

Dans une séance mémorable, la nation avait reçu un auguste serment : la Belgique entière a voulu recevoir et honorer son Roi, le Roi qui succédait au bienfaiteur de la patrie, et dont les premières paroles avaient électrisé les cœurs : Elle a pu, selon ses vœux, manifester ses sentiments ; une consécration touchante et solennelle a été donnée, sur tous les points du Royaume, aux patriotiques démonstrations dont la capitale avait retenti.

Et naguère, lorsque les Belges, heureux de leur indépendance, en célébraient la conquête et les bienfaits dans leurs fêtes nationales, l'étranger a pu voir, sur notre paisible territoire, la pratique la plus large de toutes les libertés s'allier merveilleusement, au milieu de l'ordre le plus parfait, avec l'attachement le plus sincère et le plus énergique au Souverain et aux institutions.

Sire, le Sénat a revu avec bonheur Votre Majesté au sein de la représentation nationale. Il prend un vif intérêt aux communications qu'il a reçues. Il est heureux de constater l'excellent état de nos relations internationales. L'estime de l'Europe est acquise à la Belgique confiante dans son droit, respectant les droits d'autrui, et toujours fidèle aux devoirs de la neutralité qu'elle maintient loyale et forte dans sa sincérité.

La sécurité publique n'a reçu chez elle aucune atteinte des graves événements qui ont troublé une grande partie de l'Europe : mais au milieu du calme qu'elle avait le bonheur de conserver, une épidémie fatale a fait déployer sa sinistre influence. De courageux dévouements ont eu l'occasion de se produire, et la charité de tous, en consolant le malheur, a exercé sous toutes les formes sa généreuse et sympathique assistance.

De meilleures conditions d'hygiène sont indispensables aux classes ouvrières, que les désastres du fléau ont particulièrement affectées. L'assainissement des quartiers insalubres est devenu une nécessité, qui réclame à juste titre la sollicitude du Gouvernement et des communes.

L'amélioration morale, l'instruction des populations laborieuses appelle et mérite à bon droit la même sollicitude. Jaloux de sa liberté, le peuple belge réclamera toujours ce qui doit tendre à la consolider. Le concours du Sénat ne fera jamais défaut au Gouvernement pour le seconder dans cet utile et noble but. Il a souvent manifesté sur ce point ses vœux et son invariable conviction.

La récolte n'a pas répondu à toutes les espérances. L'agriculture toujours active poursuit ses progrès, en multipliant partout avec persévérance ses efforts intelligents.

L'épizootie, qui exerçait ailleurs de funestes ravages, a été circonscrite et paralysée dans ses effets. Un légitime éloge est dû aux mesures énergiques qui pour nos contrées ont heureusement conjuré le danger.

Des projets nouveaux et d'un haut intérêt sont annoncés à la législature, déjà saisie de projets importants. De grands travaux se préparent pour elle. Le Sénat ne négligera rien pour rendre la session féconde en résultats utiles.

Ces divers projets font entrevoir un ensemble de réformes et d'améliorations qui mériteront un sérieux examen. Le Sénat s'empressera de donner à ces matières diverses l'attention et les soins que réclame leur importance.

Il applaudit au traité d'amitié, de commerce et de navigation que le Gouvernement de Votre Majesté a conclu avec le Japon, et qui, joint à d'autres conventions, promet d'ouvrir à la Belgique de nouvelles relations vers les pays de l'extrême Orient.

La garde civique et l'armée se distinguent toujours par leur zèle et leur patriotisme, témoignant en toute occasion l'excellent esprit qui les anime.

Le tir national avait réuni dans la capitale de nombreux représentants de la milice citoyenne des pays voisins. L'hospitalité belge a pu justifier son antique renom; la Belgique s'est fait connaître et apprécier chez elle; des relations d'estime et d'amitié se sont utilement formées. Ces invasions pacifiques sont un bienfait réel dont il faut désirer le retour.

A côté des travaux matériels, les arts continuent de fleurir sur notre sol : l'exposition récemment admirée à Bruxelles a fait voir que nos artistes s'efforcent avec succès de maintenir à l'école belge sa brillante renommée.

Le concours universel, auquel un grand Peuple ami va convier toutes les nations, excitera entr'elles une noble émulation : Nous espérons avec Votre Majesté que, dans cette grande lutte des arts et de l'industrie, les travailleurs belges sauront conquérir encore le rang honorable que dans d'autres épreuves ils ont déjà glorieusement mérité.

Sire, depuis trente-cinq ans de grandes choses ont été heureusement accomplies; sous une sage impulsion, il est permis d'espérer d'autres progrès encore. Pour les réaliser, le concours actif et bienveillant du Sénat est acquis au Gouvernement de Votre Majesté, et devant les grands intérêts de la patrie les cœurs resteront toujours unis dans l'amour du pays et de ses institutions.

Le ciel protège la Nation belge. Il a béni pour elle le règne bienfaisant qui lui a donné longtemps le bonheur et la sécurité : il bénira, n'en doutons point, le règne nouveau que de généreuses et patriotiques inspirations ont si noblement inauguré dans un loyal et magnifique langage.

Réponse du Roi.

MESSIEURS,

Je reçois avec reconnaissance l'expression unanime des sentiments et des vœux du Sénat. Le concours bienveillant de cette patriotique assemblée aidera puissamment la marche de mon Gouvernement, et j'espère que nous pourrons accomplir en commun, dans le cours de cette session, des travaux utiles au pays et favorables au développement de sa prospérité.